

Compte-rendu AG du 30/06/2023

Notre AG s'est tenue à SEGUR en présence d'une trentaine d'adhérents et/ou militants. Comme chaque année, Solidaires Finances Publiques 12 s'est associé à Solidaires Finances Publiques 81 pour la tenue de son AG.

En l'absence du secrétaire Solidaires 12, Jean-Claude VERNIERES, l'AG a été animée par Ludovic DELCLOS et Virginie QUINET-CATHALA.

Membre du bureau et représentants élus présents : José VAZQUEZ (trésorier), Julien SCHOUMAKER, William ISAAC, et Catherine EYMARD, Alexandra ROCHE.

Autres représentants élus présents : Jérémy LANG,

1- Présentation de la table ronde

- Christophe PASQUIER, membre du Bureau National ;
- Fleur BRUN, Conseillère Régionale ;
- Aurélien FABRE, secrétaire du Tarn ;
- Marie-Thérèse LAFON, secrétaire adjointe du Tarn

et présent dans la salle Eric DIANA, Solidaires Ariège.

2- Rapport financier de la section Solidaires 12 (par José VAZQUEZ)

-Si en 2022, 14 cotisations ont été effectuées en ligne, en 2023, 55 l'ont été, soit 4 fois plus; la cotisation en ligne connaît un succès certain cette année et permet plus de souplesse et un étalement jusqu'à 4 fois du montant de la cotisation.

-Solidaires Finances Publiques Aveyron représente une force de 113 adhérents en 2022 (94 au 02/06/2023 et 15 retraités).

-Les dépenses sont réparties notamment entre les frais de gestion et les frais afférents aux fonctions des militants, plus une réversion de près de 86 % de la trésorerie locale à la trésorerie nationale.

-Complément d'information de Christophe (BN)

Il serait impossible d'étaler plus de 4 fois une cotisation en ligne car seules les banques peuvent le faire.

Le taux de syndicalisation est passé de 17,59 % en 2017 à 14,79 % en 2022. En 2023, le mouvement de baisse semble inéluctable avec notamment la suppression des emplois et l'arrivée de contrats à durée déterminée, mais, et il faut s'en réjouir, notre syndicat reste toujours le 1^{er} à la DGFIP.

Il convient de rappeler que Solidaires, à la différence des autres confédérations, est un syndicat de proximité indépendant qui fonctionne grâce ces correspondants et aux cotisations de ses adhérents.

A ce propos, Virginie et Ludovic ont salué l'importance et l'excellence du travail fourni par les correspondants lors de la campagne de cotisations 2022 et celle de 2023 en cours, la généralisation du télétravail, ayant rendu la tâche plus difficile à accomplir.

Nos correspondants permettent un collectif de travail de proximité et assurent, au quotidien, un rôle de conseil et de défense, auprès de nos adhérents et de tous les agents au sein des instances dans lequel ils sont élus .

-Sur la trésorerie : vote POUR à l'unanimité.

Merci pour la confiance accordée à la trésorerie et au trésorier de la section.

3- Rapport moral de la section

a)- Rapport du CDAS (Jérémy LANG)

Le budget global est de **19 910 €** (18 000 € de CAL + 575 € de cartes cadeaux 2020 non consommées + 1 335 € concernant le remboursement du spectacle de Noël 2021 annulé pour cause de Covid).

On finit l'année avec une réserve de ...49 centimes.

***Consultations :**

2 consultations auprès d'avocats effectués ;

5 consultations auprès du psychologue concernant 2 agents ;

***Sorties :**

-Retraités :

Sortie des retraités au cabaret de Sète le 16 Juin avec 41 présents ;.

Séjour EPAF à Gérardmer du 24 Mai au 4 Juin avec 37 inscrits ;

Séjour à Malte du 13 au 20 Septembre avec 28 personnes.

Le repas de fin d'année au restaurant « Ségala Plein Ciel » à Baraqueville le 17 Novembre a connaît un vif succès avec 80 retraités.

-Actifs :

Visite guidée de Figeac le 21 Mai avec 36 inscrits dont 11 enfants.

Sortie au zoo de Sigean le 18 Juin avec 43 présents dont 23 enfants.

Sortie le 1^{er} Octobre à Sainte-Eulalie de Cernon avec 34 inscrits dont 10 enfants.

Action de prévention en partenariat avec la MGEFI : marche contée dans le canyon de Bozouls le 29 Septembre : 24 présents dont 21 actifs et 3 retraités.

***Arbre de Noël 2022:**

Il a eu lieu le 7 décembre à la salle le 7-77 à Olemps : 133 présents à l'arbre de Noël dont 72 enfants et 61 adultes.

Pour les 0-10 ans, 115 jouets ont été commandés, plus 7 abonnements à des revues enfants.

Pour les 11-12 ans, 33 chèques cadeaux d'une valeur de 40 € , plus un chèque cadeau de 30 € et 3 abonnements à des revues enfants.

Pour les 13-16 ans, 69 cartes cadeaux d'une valeur de 30 €.

*prévisions 2023

- des consultations de psychologues sur Rodez et Millau en fonction des demandes ;
- des sorties pour les retraités dont l'Andalousie en septembre 2023
- une action de prévention de la MGEFI.

Informations complémentaires de Virginie et Fleur :

L'Action Sociale est mise à mal depuis plusieurs années.

Elle va être régionalisée or les restructurations nationales de l'Action Sociale s'impactent localement : une régionalisation implique la perte de proximité de l'Action Sociale.

A été évoqué également la problématique des ventes au rabais des lieux de séjours vacances EPAF : Le site de PIANA en Corse a été vendu pour un peu moins de 800 000 € alors qu'il en vaut au moins un million) : 50 % du prix de vente revient à la DGFIP et 50 % revient au Ministère.

Plus les prix de ventes sont sous-évalués et moins il rentre d'argent pour la DGFIP, dans le budget de l'action sociale.

Informations complémentaires de Christophe et Aurélien :

Il est essentiel d'utiliser tout le budget disponible de l'action sociale d'un département ; l'Action Sociale résulte des luttes gagnées suite aux conflits de 1989 et 1995 et l'action sociale de notre Ministère est enviée par tous les Ministères, même si on n'a pas de CE comme dans le privé.

Il est donc important de bien demander les aides auxquelles on a droit, notamment dans le contexte actuel d'un pouvoir d'achat mis à mal.

b)- Les Élections du 8 Décembre 2022 (Virginie)

Le nouveau système de vote par voie électronique, déjà en place pour les élections de 2018 (mais avec des différences) s'est complexifié pour les élections professionnelles de 2022.

En effet, la procédure s'est avérée plus compliquée à mettre en pratique car il fallait créer un compte sur OSMOSE, avant de recevoir un lien courriel pour enfin pouvoir voter dans ENSAP et rechercher les différentes listes et les différents scrutins, nombre d'adhérents et d'agents ont été décourager de voter...

Rappelons combien il est important d'aller voter même si la procédure de vote se complexifie.

A la DDFIP 12, il y a eu 399 inscrits dont 310 participants et 26 nuls soit un taux de participation à hauteur de 77,69 %.

Solidaire a obtenu 131 voix soit 46,13 % des suffrages et 3 sièges au CSAL ;

FO a obtenu 86 voix soit 30,28% et 2 sièges au CSAL.

LA CGT est ressortie des scrutins avec 67 voix soit 23,59 % et 2 sièges.

Solidaires 12 est donc une fois encore numéro 1 à la DDFIP :

Cela va nous permettre de poursuivre nos combats et actions dans les différentes instances et sur le terrain, de mener à bien nos réflexions sur l'avenir de La DGFIP et de rester à l'écoute des agents dans les différents services.

Ce résultat est aussi un soutien aux équipes militantes et au réseau des correspondants locaux.

Merci.

Les nouvelles élections de 2022 ont instauré de nouvelles instances, issues de la Loi de Transformation de la Fonction Publique du 06/08/2019 :

- les Comités Techniques (CT) deviennent les Comités Sociaux d'Administration (CSA) ;
- les Comités d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail CHSCT) deviennent une sous-entité des CSA, en Formations Spécialisées (FS) ;
- les Conseils Médicaux et Commissions de Réforme deviennent les Comités Médicaux.

c)- le CHS-CT devenu CSAL-FS (Ludovic et Catherine)

- Un budget de 46 000 € accordé par la DDFIP établi au regard du DUERP-PAP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnelles-Plan Annuel de Prévention) de la DDFIP 12 sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS).

Un budget établi également au regard des orientations de la DGFIP en 2022 : risques liés au télétravail, vigilance sur le contexte sanitaire, sur les risques de dés-insertion professionnelle liés au retour au travail ;

Des orientations en 2023 : les nouvelles approches d'organisation avec notamment le télétravail et le flex-office, la prévention des risques RPS au travail et la sobriété énergétique.

Un budget qui permet l'existence des formations, les différentes dépenses locales et des visites de sites, au sein de la DDFIP 12.

- Sessions de la Formation Spécialisée (FS) en 2023 :

La 1ère FS a lieu le 07/04/2023 en l'absence de Règlement Intérieur (RI).

Des mesures de protection et de sécurité concernant le personnel seront organisées par le déroulement de deux formations locales : les dernières formations portaient sur le rappel des règles de sécurité concernant la conduite à tenir face à des usagers agressifs.

Nous avons insisté sur l'importance de faire remonter, par le biais de fiche de signalement, tout acte d'incivilités dont sont témoins et victimes les agents de la DDFIP. C'est la 1ère étape pour éviter les risques psycho-sociaux.

Des visites de sites en Intersyndicale ont été organisées au SGC de St-Afrique et au SDIF de Millau.

Une 2nde FS était prévue le 20/06/2023 mais a été boycottée, suite aux refus de la Directrice d'inscrire à l'ordre du jour le rapport rédigé suite à la visite des deux services, d'où un report au 29/06/2023.

Durant cette séance, la Directrice a remis son propre rapport, de 19 pages, ôtant ainsi et une fois de trop, toute possibilité aux instances syndicales présentes de pouvoir l'étudier en amont

Bien consciente des problèmes existants dans les services de la DDFIP 12, et notamment dans ces deux services, la Directrice a avoué son propre constat d'impuissance et, s'en allant au 30/09/2023, n'a évoqué aucune solution pour y remédier.

Cette façon de procéder et de violer les règles du contradictoire sera dénoncé par Solidaires dans le PV qui sera dressé suite à cette session.

Deux points sur les différentes formations à venir et les besoins en matériel (dépenses) ont également été évoqués.

Le compte rendu de ces sessions est à lire sur le site de Solidaires Aveyron.

Informations complémentaires de Christophe :

Le CHSCT devenu CSAL-FS existe pour l'amélioration du quotidien des agents. On est la seule administration à disposer de crédits pour la FS et c'est une victoire acquise dans le rapport de force). Même en l'absence de Règlement Intérieur, c'est l'application du décret de la Loi de la Transformation de la Fonction Publique du 06/08/2019 qui s'applique.

L'Administration montre une fois encore qu'elle n'a pas anticipé la création de ces nouvelles instances (RI prévu à l'Automne 2023 voire début 2024) et l'organisation de ces nouvelles instances.

d)- le CSAL (Ludovic et Virginie)

-Le 1^{er} s'est tenu juste après les élections soit le 16/01/2023 .:

Il s'agissait du CSAL-emplois : nous avons lu la liminaire de boycott pour dénoncer la suppression de 9 emplois à la DDFIP 12 au 01/09/2023.

Pour rappel, la DDFIP 12 a subi la suppression de 180 emplois, depuis 15 ans.

Ce boycott tendait à montrer et revendiquer notre opposition à la fois aux suppressions d'emplois trop nombreuses, à la détérioration qu'aux conditions de vie au travail des agents et aux conséquences désastreuses qu'allaient avoir les trop nombreuses multiples Lois de Finances qui chaque année, attaquent nos emplois, nos statuts et nos missions de service publique.

Tout de suite après le CSAL, les représentants de Solidaires (Jean-Claude, Ludovic et Virginie) ont accordé un entretien à la presse locale pour dénoncer ces nouvelles suppressions d'agents titulaires, et l'embauche de 15 contractuels (voir l'article ci-joint :

<https://www.centrepresseaveyron.fr/2023/01/17/finances-publiques-dans-laveyron-on-veut-chasser-les-usagers-des-guichets-10929037.php>)

La Direction a utilisé son droit de réponse dans l'article de Centre Presse publié le 17/01/2023.

-Un 2nd CSAL a été convoqué le 20/06/2023

*La Direction a tenu à faire un point sur les difficultés d'emplois dans notre Direction qui affectent tous les services.

Nous avons souligné qu'il y a un décalage entre le nombre d'arrivées annoncées par la directrice et les arrivées effectives. En effet, plusieurs collègues ont renoncé à leur mutation en Aveyron, ce qui fragilise et aggrave la situation de l'emploi dans notre département après la suppression de 9 nouveaux postes en 2023, de nombreux emplois sont ainsi restés vacants avec un volume important de départs à la retraite.

*la Direction a reconnu que la campagne GMBI était un fiasco !!

Certes, mais ce sont bien les agents qui en subissent les conséquences. Cela a entraîné une surcharge de travail considérable et inadmissible !!!

* La Direction s'est félicité du bon déroulement de la campagne de notation et a mis en avant l'absence de recours. Or, cette absence de recours ne signifie pas forcément que tout s'est bien passé.

e)- les Comités Médicaux (Virginie)

Sur l'initiative de Solidaires 12, nous avons décidé de présenter une liste commune de 15 noms en Intersyndicale, par ordre de représentativité : 1 pour Solidaires, 1 pour FO et 1 pour la CGT et ainsi de suite jusqu'à atteindre 15 noms.

L'Intersyndicale s'est entendue sur le fait que si le dossier d'un agent de Solidaires se présentait au Comité Médical, ce serait le représentant de Solidaires qui siégerait ; et qu'il en irait de même pour chaque syndicat.

f)- Les actes de gestion (Maité, Fleur, Christophe)

- Certes il n'y a plus de CAP (Commissions Administratives Paritaires) mais les OS sont toujours présentes pour répondre aux questions des agents et les accompagner tout au long de leur carrière en matière de mutations, Liste d'Aptitude (LA), Tableaux d'Avancements (TA) et pour toutes les questions portant sur les entretiens professionnels.

***Les mutations :**

- il est important de bien rédiger une fiche de mutation pour éviter une mutation d'office (bien fournir les PJ, une attention particulière à donner à la bonne rédaction des courriers, ...).

-il y a et il y aura toujours des réunions avec l'Administration pour défendre les dossiers particuliers des agents jusqu'au bout afin d'obtenir la mutation qu'ils souhaitent au niveau national.

-Il en va de même de façon officieuse pour les mouvements locaux, il n'y a plus de CAP Locales mais des réunions d'informations sont organisées avec la Direction, suite aux mouvements locaux dans le cadre du respect des règles d'affectation.

***L'entretien professionnel :**

-beaucoup de couacs avec la nouvelle application ESTEVE

-Il y a toujours possibilité d'introduire des recours sur les objectifs indiqués dans les comptes-rendus d'entretien professionnel (CREP) ou sur les appréciations ; d'où l'importance de bien faire lire les CREP par les camarades de la section ou du BN (cf UNITE du 23/02/2023).

- sur la question du nouveau modèle managérial pour les cadres A et par rapport à la nouvelle évaluation 2023 sur l'année 2022 : c'est l'intégration du référentiel de management et de plus en plus de postes chez les A sont à profil ou au choix (44 % en 2022-2023)

***le télétravail**

les CAP existent pour les refus des demandes de télétravail par les chefs de services et/ou la Direction locale, si bien que les demandes remontent au niveau national.

g)- réflexions sur les rémunérations

En lien avec le nouveau contrat d'objectifs et moyens appelé "Cadre COM" 2023-2027, (publié sur Ulysse le 24/05/2023), il y a une réflexion nationale sur la rémunération avec le questionnement de la prime individuelle « au mérite »(lire l'UNITE du 17/07/2023).

Informations complémentaires de Christophe :

Il précise l'importance de la défense du pouvoir d'achat et de la rémunération des agents.

Après un rdv avec Stanislas Guerini (Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique) en juin 2022, nous avons obtenu une hausse de 1,5 points en 2022 puis une refonte des grilles des cadres C et B (pb d'alignement par rapport au SMIC) et une hausse de 1,5 points en 2023.

Il a été évoqué une hausse supplémentaire de 5 points d'indice en Janvier 2024 et une prime à hauteur de 700€ mais sans toutefois connaître ses modalités d'application.

Les revendications de SOLIDAIRES Finances Publiques porte sur l'augmentation du point d'ACF (Allocation Complémentaire de Fonction) plutôt sur celle du point d'indice.

Des thèmes ont été abordés portant sur le pouvoir d'achat en baisse des agents des Finances Publiques, le remboursement de la mutuelle et des questions concernant l'accord cadre.

Maité fait un aparté sur la traçabilité :

En effet, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) fait très attention à la consultation applicative des agents des Finances Publiques ; dès que l'on consulte un dossier, tout est tracé donc attention à ce que l'on consulte.

h)- Grèves 2023 et mobilisation pour la Réforme des Retraites

*Grèves liées à la Réforme des retraites :

-1ère grève à la DDFIP 12 le 19/01/2023, avec 49 % de grévistes ;

-Le 23/03/23, 17% sur la DDFIP 12 (7-8% au niveau national) avec un rassemblement de plus de 30 000 personnes à Rodez ;

-le 28/03/23, 4% au niveau local et 8% au niveau national ;

-le 06/04/23, 8% localement et national

Soit un total de 14 jours autour d'un mouvement fort, sérieux, long et sans débordement ;

Un mouvement de grève qui a été perçu comme différent des autres de par son ampleur, sa durée et sa forme avec une mise en avant importante de la Province ;

En plus d'une moyenne de 14 % de grévistes, pour la totalité de ces différents mouvements, (précision de Christophe), il y a également eu un record d'affluence des participants dans les diverses manifestations ;

Celles-ci ont pris une forme différente (manifestations du samedi notamment avec des familles entières regroupées autour d'une même lutte) et dans la mesure où ce n'était pas seulement un mouvement syndical, mais, au 1^{er} plan, un mouvement social accompagné par les syndicats, d'où son image de sérieux auprès des médias et une dynamique de convivialité.

L'intersyndicale interprofessionnelle en est ressorti plus forte, plus soudée (peu de divisions et de retournement vers les extrêmes), même si elle s'est avérée impuissante face au gouvernement.

Partout la colère a été juste et les moyens employés légitimes, partout, les députés et représentants du peuple ont été interpellés dans leur département et circonscription respectifs.

Et si on n'a pas gagné, le projet de Réforme des Retraites ayant été voté et la loi promulguée suite au recours à l'Article 49,3 par le Gouvernement, le procédé utilisé pour y arriver est à déplorer et à dénoncer, même s'il est prévu dans notre Constitution) ;
Des jalons ont été néanmoins posées, par rapport à des discussions à venir sur les conditions de vie au travail ;

Il s'agit aujourd'hui d'entamer de nouvelles discussions avec la DG sur ces sujets.
Le rapport de force est aujourd'hui inversé à la DGFIP : les OS imposent les discussions et thèmes qui comptent pour les agents et qui doivent être pris en considération et mis à l'ordre du jour des réunions avec le DG.
Les négociations sont liées au rapport de force des OS avec la DG.
C'est aussi un combat de chacun.

Solidaires Finances Publiques s'est inscrit pleinement dans cette mobilisation en faisant le lien avec le sujet de la rémunération, qui demeure un enjeu majeur au regard des pertes de salaires accumulées depuis de trop nombreuses années.

i)- L'actualité :

***salaires :**

- question de la prime entre 300 et 800 € en une fois ? en plusieurs fois ? pour les agents dont la rémunération brute est inférieure à 3 250 € ? quelle(s) catégorie(s) seront concernées, quels indices ?

Il faut également revaloriser les grilles de toutes les catégories et plus particulièrement des B et des C, plus touchées par la baisse du pouvoir d'achat.

***la semaine de 4 jours :**

Lire l'article dans l'UNITE du 04/07/2023

Dans une interview du 11 mai 2023, le Ministre chargé des Comptes publics a fait état d'une « mesure de progrès social » : la semaine de 4 jours, une expérimentation étant déjà en cours au sein du Ministère.

Cette idée n'est pas nouvelle, et s'inscrit pleinement dans une nouvelle organisation du temps de travail mais il convient d'être vigilant sur ses modalités d'application : que cela reste sur la base du volontariat et que cela s'accompagne d'une réduction du temps de travail.

Sur ce sujet, doit s'engager une réelle réflexion sur l'amélioration des Conditions de Vie au Travail, tout comme pour la mise en place du télétravail).

***la campagne GMBI :**

Lire l'article dans les UNITES des 25/04/2023 et 04/07/2023

Elle est le symbole révélateur d'une administration non préparée pour faire face à cette nouvelle mesure déclarative et fiscale ;

Les agents des SIP, SDIF et CDC sont débordés d'appels, de questions, d'e-contacts : nombreux d'entre eux sont encore en attente de réponse de la DG depuis plusieurs mois, et souffrent des manques d'effectifs et des difficultés applicatives ;

Suite à de nombreuses interventions et interpellations auprès du DG, les dates de campagne ont été prolongées mais les démarches à suivre pour les usagers demeurent obscures, leurs appels téléphoniques incessants et les files d'attente s'allongent devant les Centre des Finances Publiques.

Cela prouve le décalage et la surdité de la DG entre ceux qui pratiquent sur le terrain et ceux qui décident.

Cette réforme fiscale est une véritable catastrophe pour les agents et les usagers. Nous demandons un véritable accompagnement des agents et des usagers.

***visites de sites à compter de Septembre 2023 :**

La section Solidaires a décidé d'aller sur différents sites de la Direction en présence du Secrétaire et de un ou plusieurs membres du bureau pour venir à la rencontre les agents.

Il s'agit de temps de rencontres et d'échanges en vue de mieux connaître l'ensemble des résidences du Département.

j)- Bureau de section 2023-2024

Le bureau se présente comme suit, pour l'année 2023-2024 :

Secrétaire de section	VERNIERES Jean-Claude
Trésorier de section	VAZQUEZ José
Membre du bureau	DELCLOS Ludovic
Membre du bureau	QUINET-CATHALA Virginie
Membre du bureau	ISAAC William
Membre du bureau	EYMARD Catherine
Membre du bureau	SCHOUMAKER Julien
Membre du bureau	DELAGRANGE Kelly
Membre du bureau	DENOIT-FREY Hélène
Membre du bureau	MALBERT Joëlle
Membre du bureau	VIEILLEDENT Florence

Vote du rapport d'activité de la section: POUR à l'unanimité.

Merci pour la confiance accordée à la section.

CONCLUSION :

Merci d'être venue à notre AG qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et avec des remarques pertinentes de plusieurs participants de l'assemblée.

Séance levée vers 12h30.